

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 du mois de mars à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Madame Rosa PERSONNAZ, Vice-Présidente du CCAS*, dûment convoqués le 1^{er} mars 2024.

Présent(s) : Le président, Marc Genoud,

La vice-présidente, Rosa Personnaz, JF Baudet, MT Dubettier, C. Decroux, C. Pasqualini

Procuration : M. Bourguignon donné à M. Genoud, F. Bechetoille donné à R. Personnaz

Absent(s) : S. Tugler-Rossi, P. Meylan, S. Casabianca

Le secrétariat a été assuré par : MT Dubettier

En exercice :	11
Présents :	06
Votants	08
Dont pouvoirs	02

N° 2024-02

FINANCES- Approbation du compte de gestion dressé par Mme SARRAZIN-RAMAYE Marie-Laure

Considérant le compte de gestion de 2023 dressé par le comptable des Finances Publiques, lequel reprend le détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, ainsi que le détail des recettes et des titres délivrés,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2023,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023,

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable des finances publiques, visé et certifié par l'ordonnateur est conforme et n'appelle ni observation, ni réserve.

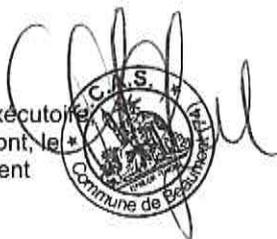
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

M . T. DUBETTIER



Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le Président



Le Président,

Marc GENOUD

Préfecture de la Haute Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

25 MARS 2024

ARRIVEE
3